



créance entre époux

Par **OM**, le **15/12/2018** à **16:42**

Je suis en plein divorce et marié sous le régime de la séparation des biens. Nous avons acheté à deux notre résidence principale et c'est moi seul qui est financé les remboursements de crédits. MME gagnait 3 fois moins de salaire que moi. Puis-je faire valoir une créance entre époux?

Merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **15/12/2018** à **17:27**

Bonjour

Ce choix, vous l'avez fait ensemble, sans contrat ou accord officiel ?

Si oui, il va être compliqué de faire valoir votre demande.

Un conjoint ayant participé directement ou indirectement à l'enrichissement de l'autre sans contrepartie aucune peut exiger une indemnité.

En effet, les revenus professionnels, gains et salaires de chacun sont propres.

Il faut donc justifier toutes vos dépenses et , comme on le fait pour une "récompense" en communauté, le même type de calcul est effectué pour déterminer d'éventuelles créances entre époux. Il s'agit alors de vérifier les flux intervenus entre le patrimoine de chaque époux.